

# Liste des pièces à fournir pour une inscription entrée directe en BUT 2 ou BUT 3

Attention : toutes les pièces justificatives demandées sont à télécharger sur votre ENT.

## Pour une entrée directe en BUT 2A

Justificatif de la validation des 60 ECTS ou relevé de notes officiel du BTS

## Pour une entrée directe en BUT 3A

Attestation de réussite au BAC+2 ou diplôme : BUT, BTS, DEUG ou équivalent

Carte Nationale d'Identité / Passeport / Titre de séjour (en cours de validité)

Attestation d'acquiescement ou d'exonération CVEC avec QR Code

Attention ne concerne pas les étudiants en contrat de professionnalisation et les stagiaires de formation continue

Photo d'identité au format 35 mm x 45 mm

Certificat de participation à la Journée Défense Citoyenneté (pour les moins de 25 ans)

Attestation de droits à l'assurance maladie, de sécurité sociale mentionnant le nom et le prénom de l'étudiant

Attestation responsabilité civile mentionnant le nom et le prénom de l'étudiant couvrant l'année universitaire et portant les mentions : « Vie privée, risques scolaires, extra-scolarité, stages, »

Formulaire « Autorisation droit à l'image / Cession du droit à l'image »

Étudiants mineurs, formulaire concernant l'autorisation parentale accompagnée d'une copie de la carte d'identité ou du passeport d'un des parents ou du responsable légal

Étudiants boursiers, notification conditionnelle de bourse 2025-2026

Attention ne concerne pas les étudiants en alternance qui ne peuvent pas en bénéficier

Étudiants en alternance, votre contrat d'apprentissage (CERFA) ou de professionnalisation (convention de formation) dès qu'il est en votre possession et signé par l'employeur.